

PRÉVENTION, DÉPISTAGE ET RISQUES AGGRAVÉS

Moi(s) sans tabac : inciter et accompagner tous les fumeurs dans leur démarche d'arrêt du tabac - former les professionnels



Santé publique France lance la cinquième édition de #MoisSansTabac.

#MoisSansTabac est un défi collectif qui vise à **inciter et accompagner tous les fumeurs volontaires dans leur démarche d'arrêt du tabac**, via des actions de communication et de prévention de proximité.

L'objectif de #MoisSansTabac est d'inciter les fumeurs à arrêter le tabac pendant un mois : **un arrêt de 30 jours multiplie par 5 leur chance d'arrêter de fumer définitivement**

Vous souhaitez vous arrêter de fumer ?

- > Commandez gratuitement un **Kit d'aide à l'arrêt**. A l'intérieur, tout est prévu pour **vous accompagner au quotidien**.
- > Avec le nouveau programme de 40 jours, disponible **dans le kit ou par mail** vous aurez **tous les jours votre boost de motivation** pour arrêter de fumer.
- > Des tabacologues experts sont à votre écoute au **39 89** (*service gratuit + coût de l'appel, du lundi au samedi de 8h à 20*), et vous pouvez compter sur l'**appli e-coaching** et la **communauté Facebook**.

Rendez-vous sans plus tarder sur le site > <https://mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr>

Pour les professionnels de santé, des formations sont proposées gratuitement :



Formation à la prise en charge des consommations tabagiques et à la prescription des traitements de substitution Nicotinique

Animée par le Dr Thierry VENTRE – médecin généraliste addictologue



**Je participe,
et vous?**

**FORMATION
GRATUITE**

Réservée aux professionnels de santé habilités à prescrire des TSN : médecins, médecins du travail, IDE, sages-femmes, kinés, dentistes.

- Les notions de base sur l'addiction : repérer la dépendance et l'addiction
- Généralités sur le tabac
- Baisse et arrêt de la consommation de tabac, comment prescrire ? les outils de prise en charge et d'accompagnement
- Polyconsommation : vers qui orienter ? présentation du dispositif territorial de prise en charge des addictions.

**Deux visio formations à venir les 10 et 17 novembre
de 19h30 à 22h00,
inscription en ligne : <https://forms.gle/fuz4biyJgGDh2V7WA>**

Dispositif d'Information et de Coordination en Addictologie des Bouches du Rhône
Centre Hospitalier d'Allauch - Chemin des Mille écus – BP28 - 13718 Allauch Cedex
Tél. 04 91 10 46 07 – dicadd13@ch-allauch.fr – www.dicadd13.fr

Dernière mise à jour le 14 octobre 2020

< PRÉCÉDENT

^
TOUTES LES ACTUALITES

SUIVANT >